

14 nov 2020 -10:19

Aperçu transferts des hôpitaux COVID-19 (12/11)

Le plan de répartition pour les hôpitaux est opérationnel depuis plusieurs mois. Les hôpitaux qui ont atteint leur capacité en terme de patients COVID-19 peuvent transférer des patients vers d'autres hôpitaux qui ont encore des lits disponibles. Soit l'hôpital s'en charge lui-même au sein de son propre réseau ou de sa province, soit il demande un transfert au Patient Evacuation Coordination Centre (PECC). Le PECC examine ensuite quels hôpitaux disposent de lits disponibles et organise le transport.

Nombre de transferts vers chaque province

Selon les chiffres de Sciensano, 1116 transferts ont été enregistrés depuis le 1er octobre. Le 12/11, 20 transferts ont eu lieu. La province mentionnée est celle de l'hôpital d'accueil.

CHIFFRES DE SCIENSANO

Province d'accueil	Total depuis 1/10/2020	12/11/2020
Anvers	149	4
Bruxelles (19 communes)	135	5
Hainaut	88	2
Limbourg	102	4
Liège	104	1
Luxembourg	18	1
Namur	105	2
Flandre-Orientale	207	0
Brabant flamand	69	1
Brabant wallon	17	0
Flandre-Occidentale	96	0
Allemagne	26	0
Total	1116	20

Nombre de transferts depuis chaque province

Le Patient Evacuation Coordination Centre (PECC) a effectivement effectué un total de 560 transferts depuis le début du mois d'octobre, dont 3 le 12/11. La différence de nombre entre Sciensano et le PECC peut s'expliquer comme suit : au sein de leur propre réseau ou dans la province, les hôpitaux transfèrent sans l'aide du PECC.

CHIFFRES DE PECC

Départ de Bruxelles vers	Total depuis 1/10/2020	12/11/2020
Anvers	63	0
Brabant wallon	3	0
Bruxelles	64	3
Hainaut	17	0
Limbours	19	0
Namur	3	0
Flandre-Orientale	90	0
Brabant flamand	33	0
Flandre-Occidentale	59	0
Total	351	3

Départs de Liège vers	Total depuis 1/10/2020	12/11/2020
Anvers	61	0
Brabant wallon	0	0
Bruxelles	0	0
Hainaut	0	0
Liège	1	0
Limbours	81	0

Namur	0	0
Flandre-Orientale	0	0
Brabant flamand	40	0
Flandre-Occidentale	0	0
Allemagne	26	0
Total	209	0
Total final	560	3

Phases de plan de répartition

Le plan de répartition entre les hôpitaux comporte 5 phases :

- phase 0 : 15 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (300 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits doivent être réservés aux patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 1A : 25 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (500 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits devraient être gardés libres pour les patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 1B : 50 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (1 000 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits devraient être réservés aux patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 2A : 60 % des lits de soins intensifs seront réservés aux patients COVID (1 200 lits sur un total de 2 000 lits) + 6x plus de lits seront réservés aux patients COVID dans les services non intensifs + 15 % de lits extra-intensifs seront créés (300 lits ICU supplémentaires)
- phase 2B : 60 % des lits de soins intensifs à réserver aux patients COVID (1 200 lits sur un total de 2 000 lits) + 6 fois plus de lits à réserver aux patients COVID dans les services non intensifs + 15 % de lits extra-intensifs à créer (ceux de la phase 2A) + 25 % de lits extra-intensifs à créer (800 lits supplémentaires au total).

Le comité de Hospital & Transport Surge Capacity a demandé aux hôpitaux généraux et universitaires de passer à la phase 2B à partir du 2 novembre. Elle a également demandé de créer de lits Corona High Oxygen Care en dehors des soins intensifs.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be